



VOTRE INTERÊT:

« Boostez votre marque avec notre club de beach-volley : visibilité maximale, valeurs partagées, engagement local, réseautage exclusif, publicité ciblée et impact positif garanti. Rejoignez-nous pour une collaboration gagnante! »

VISIBILITÉ ACCRUE

En sponsorisant notre club, votre marque sera exposée à un large public lors de nos tournois et événements. C'est une excellente occasion d'accroître votre visibilité dans la communauté locale et au-delà.

VALEURS PARTAGÉES

Le beach-volley est un sport dynamique et sain qui promeut le travail d'équipe et le fairplay, des valeurs qui résonnent avec celles de votre entreprise.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

En soutenant notre club, vous démontrez un engagement fort envers la communauté locale, ce qui peut améliorer votre image de marque et renforcer la fidélité des clients.

OPPORTUNITÉS DE NETWORKING

Nos événements attirent de nombreux participants et spectateurs, offrant ainsi des occasions uniques de réseautage avec d'autres acteurs économiques et sociaux de la région.

PUBLICITÉ CIBLÉE

Le partenariat avec notre club vous permet de cibler spécifiquement des segments démographiques intéressants, notamment les jeunes actifs et les familles, qui constituent une part importante de notre audience.

IMPACT POSITIF

Votre soutien aidera à développer le sport au niveau local, en particulier pour les jeunes, ce qui peut avoir un impact positif à long terme sur la communauté.





CONCRÊTEMENT

Partenariat	Vous bénéficiez	Vous donnez
Réseaux	votre logo sur : site et réseaux sociaux du club	<500€
Matériel	idem Réseaux + affiches et équipements (débardeurs, shorts,)	>500€
Banderole	Banderole tour de terrain (retenue de ballons), plage municipale de Ste Anne. Tous les entrainements et tournois	>1000€
Evènement	Tournoi ou tournée au nom de votre entreprise Logo et nom sur tous les supports visuels sur place + communication	Prize money Lots Logistique (Cahier des charges à discuter)
TEAM Compétition	Logo/nom sur les supports visuels Logo principale sur les équipements des joueurs compétition, communiqués de presse. TEAM "Nom du Sponsor"	Prise en charge des frais de transports, hébergements, repas, des joueurs en compétition

Vous pouvez intégrer des factures dans vos charges et déduire fiscalement 60% du montant des achats donnés au club (cerfa 11580)





QUI SOMMES NOUS

En bref,

- Association loi 1901 crée en 2023 affiliée fédération FFVB
- 57 licenciés en 2024/2025 équilibré H/F de 8 à +50ans
- Président/Entraineur ancien joueur international

Club de Volley et Beach-Volley en Guadeloupe nous développons sur le territoire ce sport-passion, double champion olympique.

Nous formons des jeunes pour le plus haut niveau avec objectif de les faire intégrer un pôle espoir (déjà 2 au pôle de l'ile de Ré en 2025), puis le pôle France

Nous organisons des évènements : Championnat de Guadeloupe Jeune, tournois d'entreprises,...

Nous encadrons les sportifs aux compétitions nationales et internationales











Pascal MORIN

Joueur aux championnats du Monde dans les années 2000, il apporte toute son expertise et sa pédagogie à ses passionnés Organisateur de compétitions nationales place Bellecour/Lyon





LES BESOINS / PROJETS

Pour les entrainements nous avons besoin de matériels

- Ballons
- Kits, Filets, lignes, mires,...
- Accessoires cibles, cônes, disques,...

Pour les compétitions l'essentiel du besoin est pour les déplacements

- Billets d'avions, trains
- Location de véhicules
- hébergements
- repas

Pour l'organisation d'évènements les lots et prize money puis la logistique

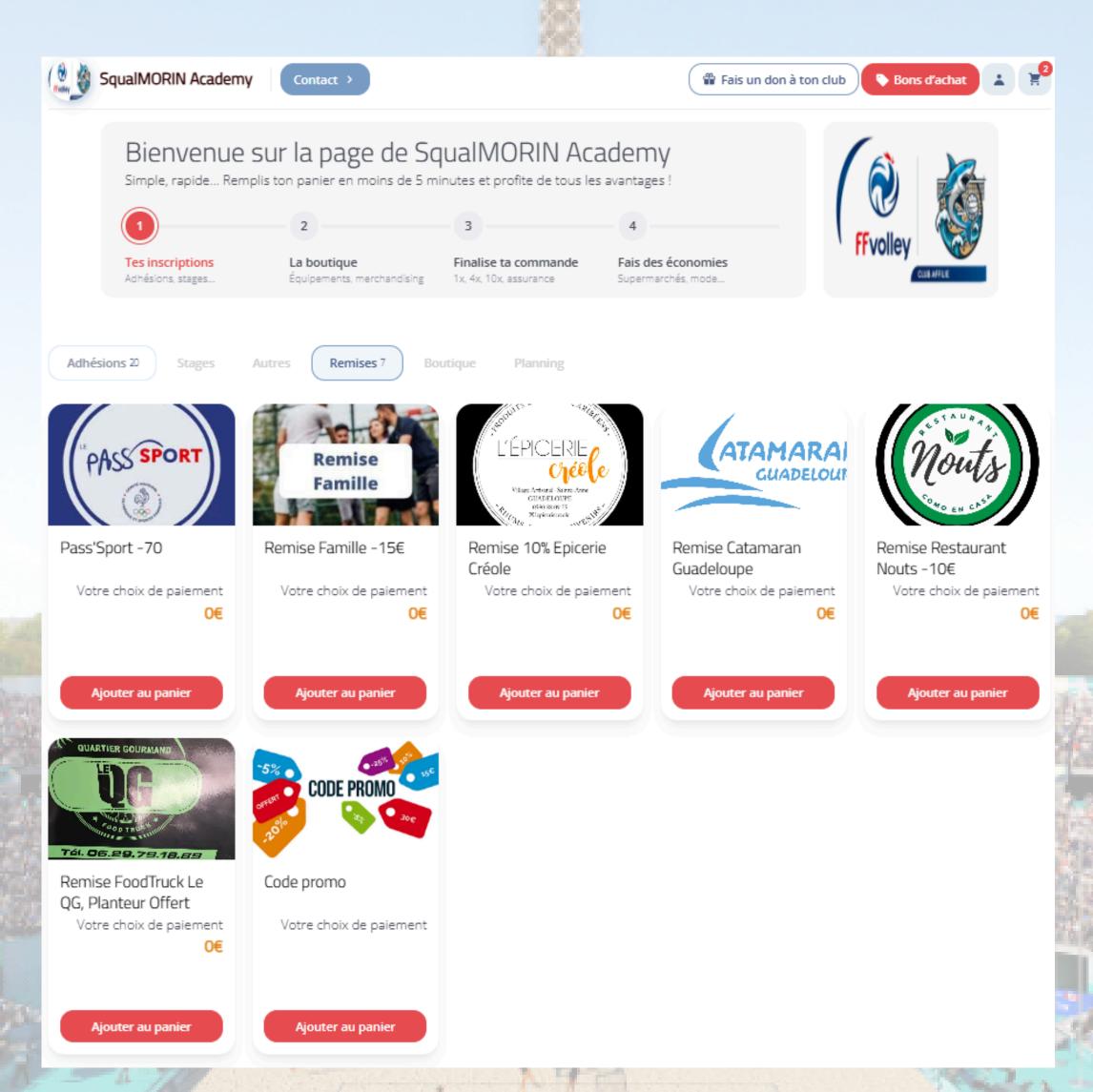
suivant cahier des charges à définir ensemble





INTEGREZ NOTRE BOUTIQUE

Ajoutez une remise pour nos adhérents, sous la forme que vous souhaitez... réduction en %, produit offert, ...



Notre boutique est vouée à évoluer et à proposer des produits dérivées ou tout simplement les votres.



INTERÊT FISCAL



Les Déductions Fiscales pour les Entreprises

Les entreprises peuvent également bénéficier d'un avantage fiscal en effectuant des dons dans le cadre du mécénat. Elles ont alors droit à une réduction d'impôt de 60 % du montant du don, dans la limite de 20 000 euros ou de 0,5 % de leur chiffre d'affaires annuel hors taxes, si ce montant est plus élevé. Audelà de cette limite, l'excédent peut être étalé sur les cinq années suivantes.



• Les donateurs ne sont pas tenus de joindre le reçu fiscal à leurs déclarations d'impôt, qu'il s'agisse de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés. Cependant, ils doivent conserver ce justificatif pendant au moins trois ans afin de pouvoir le présenter en cas de contrôle fiscal.

CONTACTEZ NOUS VITE POUR UNE RENCONTRE

SQUALMORIN ACADEMY 06 90 20 74 91



DÉJÀ PARTENAIRES













REJOIGNEZ NOS PARTENAIRES SQUALMORIN ACADEMY 06 90 20 74 91

<u>squalmorinacademy@gmail.com</u> <u>squalmorinacademy.fr</u>